

## Comptez-moi les morts

L'Express- Courrier des lecteurs - Wilson Razafiarivony – 08/10/12

Combien de morts y a-t-il depuis le déclenchement de cette affaire dite Remenabila ? Il est impossible de ne pas être horrifié en apprenant par la presse quotidienne d'Antananarivo le nombre d'hommes qui tombent sous les balles de nos «braves soldats !» Ces hommes, à ce que je devine, sont des jeunes gens vigoureux encore dans la fleur de l'âge.

La nation n'a rien à gagner en perdant ses enfants, prématurément, arrachés à la vie quelle que soit leur manière de vivre. Et je suis sincèrement révolté moralement en pensant à ces corps mutilés ou troués de balles! Et je suis obligé de lancer un cri d'alarme: « Arrêtez de tuer, arrêtez de massacrer ! ».

Laissez aux hors la loi cette rage d'éliminer tous ceux qui sont susceptibles de leur nuire ou qui les gênent simplement. Les troupes « régulières » doivent trouver des stratégies plus adaptées à la nature et à la dignité humaines, respectueuses de la vie humaine et du droit humain tout en assurant la sécurité et la protection de la société.

L'exécution extrajudiciaire doit être bannie à jamais de nos mœurs. Comme ces victimes de l'opération appartiennent à peu près à la même tribu, nous ne sommes pas très loin du génocide!

Je vous supplie: « Trouvez d'autres moyens pour neutraliser ou arrêter ces hommes dévoyés! » Trop de sang versé provoque malheureusement souvent des réactions négatives, contraires aux effets escomptés !

Par ailleurs, n'apprenez pas aux communautés villageoises l'auto-défense. C'est vulgariser l'art de tuer. La protection des biens et de la vie des personnes est une fonction essentielle de l'État qu'il ne doit pas déléguer à de simples citoyens. Cela pourrait être dangereux à la longue. Cela pourrait aussi être interprété comme une démission même de l'État.

À l'allure où vont les choses, on s'achemine petit à petit vers le féodalisme où chaque seigneurie, voire chaque village, disposait de sa milice, de son tribunal et de sa prison. C'est pourquoi, personnellement, je ne suis favorable aux « dina » autres que ceux à caractère économique. Dans les « dina », l'échelle des peines n'existe point et toute infraction entraîne la mise à mort, parfois de manière atroce, semblable aux impitoyables lapidations en vigueur dans des pays aux pratiques barbares, soumis aux mesures inquisitoires et sanguinaires des fanatiques religieux!

Source : <http://www.lexpressmada.com/3055-courrier-des-lecteurs/comptez-moi-les-morts-.html>